

Déclaration d'Orléans

Assises des RRMA du 29 septembre 2022

Crise sanitaire, crise environnementale, crise géopolitique... Ces crises marquent le fait que nous sommes réellement entrés dans une nouvelle ère qui nous oblige à de grands changements dans l'organisation de nos sociétés, ici en France, en Europe et partout sur notre planète.

La solidarité est aujourd'hui la valeur qui doit, plus que jamais, continuer à guider notre action. La solidarité internationale devient une préoccupation majeure de tout notre pays, pour l'Etat, pour chaque habitant, pour chaque collectivité, chaque association, chaque entreprise ou autre acteur social... Nous nous y employons au quotidien par l'action à partir de nos territoires.

Réunis à Orléans le 29 septembre 2022, les 12 Réseaux régionaux Multi-acteurs, associés au sein de leur Conférence Inter-régionale font leur la déclaration d'Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies prononcée le 13 septembre 2022 à l'occasion de la 77^e Assemblée générale :

« La solidarité envisagée dans la Charte des Nations Unies se délite sous l'effet délétère du nationalisme et des intérêts égoïstes. Alors que les fractures se creusent et que la confiance s'érode, nous devons nous fédérer autour de solutions. Les populations doivent voir des résultats concrets dans leur quotidien, sans quoi elles perdront foi en leurs gouvernements et institutions, et elles perdront tout espoir en l'avenir. Le débat général de cette année doit permettre de ranimer cet espoir et de dépasser les clivages qui divisent radicalement le monde. »

Forts de plus de 1000 adhérents, dont près de 200 collectivités territoriales, 50 acteurs de la formation professionnelles, académiques, des universités, les douze RRMA, et les équipes de professionnels qui accompagnent les politiques publiques, appellent par la voix de la CIRRMA l'ensemble des acteurs qui agissent dans le champ de la solidarité et la coopération internationales à s'associer à cette déclaration, à s'engager avec plus de force et à promouvoir tous les jours sans relâche les valeurs de solidarité, de coopération, de responsabilité et d'engagement.

Aussi, saluons-nous avec force la tenue de la CNCD sur nos territoires et la création d'un collège multi-acteurs au sein du CNDSI résultant de la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Nous appelons à renforcer les synergies des forces du territoire « ici et là-bas » en :

- renforçant les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale par l'éducation, la formation à l'international, le volontariat international
- expliquant plus avant aux citoyens les avancées qui en résultent dans chacun de nos territoires en matière de cohésion ou d'intégration sociale
- s'alliant aux acteurs privés, aux chambres de métiers, de l'artisanat et du commerce, et aux entreprises développant des logiques de RSE
- prenant mieux en compte le rôle des communautés d'origine étrangère et des associations de migrants
- co-construisant avec les associations d'élus un plaidoyer pour l'action extérieure des collectivités locales.

Nous sommes attentifs quant à la trajectoire financière et budgétaire annoncée par l'Etat français dans les modalités de répartition des budgets dans le cadre du Projet de Loi de Finances actuellement en discussion.

Par le dialogue, la négociation, la confiance nous appelons au renforcement des partenariats, des synergies multi et pluri acteurs dans et depuis nos territoires. Fort de la décentralisation, et des actions portées depuis nos territoires, nous appelons à contribuer par l'engagement à la Diplomatie des territoires, à la Diplomatie démultipliée, socle de la culture de paix et du multilatéralisme.

Nous rappelons également l'urgence de déployer toujours davantage les processus de mutualisation, le dialogue coopératif constructif dans des espaces pluri et multi acteurs visant à rendre plus efficients encore le capital des compétences mises en œuvre et l'engagement de tous les acteurs de la solidarité internationale. Cette optimisation ne pourra se manifester que dans le respect des identités, des histoires et des statuts de chacun des partenaires réunis dans un projet commun.

Nous rappelons enfin que tout acte de solidarité et de coopération internationales ne peut être conduit que dans un respect profond de celles et ceux qui contribuent à son déploiement : populations bénéficiaires, structures ou institutions partenaires, etc. Nulle place pour une quelconque domination conformément au fondement même des Objectifs de Développement Durable. Seuls un esprit d'égalité et une volonté de réciprocité sont les garants de la préservation de la dignité et des droits fondamentaux des femmes et des hommes concernés.

Nous souhaitons et nous engageons à maintenir et à renforcer un dialogue constructif amplifié avec les partenaires institutionnels que nous accompagnons dans la mise en œuvre des politiques publiques de coopération et de solidarité internationales.

Tony Ben Lahoucine, représentant de la CIRRMA à la CNCD, président de la CIRRMA, président d'honneur de Centraider.

Jacqueline Baury, vice-présidente de la CIRRMA, présidente d'Horizons Solidaires.

Gérard Pigault, vice-président de la CIRRMA, président d'honneur de GESCOD.

Daniel Laidin, trésorier de la CIRRMA, président de Pays de la Loire Coopération Internationale.

Anick Lapart, secrétaire de la CIRRMA, présidente de SO Coopération.

Henri Arévalo, représentant des RRMA au CNDSI, président d'Occitanie Coopération.

Marion Bareille, administratrice de la CIRRMA, présidente de Territoires Solidaires.

Marie-Véronique Deforge, administratrice de la CIRRMA, présidente de Lianes Coopération.

Alain Diulein, administrateur de la CIRRMA, président de Réseau Bretagne Solidaire.

Axel Grava, administrateur de la CIRRMA, président de Karib Horizon.

Liliane Lucchesi, administratrice de la CIRRMA, présidente de Bourgogne Franche Comté International.

Catherine Laforêt, membre associée, présidente de Resacoop.

Jean-Marie Tétart, membre associé, président d'YCID.

Jean-Pierre Fortuné, président de GESCOD.

Renaud Mettre, président de Centraider.

























